



Concours 2013-2014 pour complément de bourse pour les étudiants de 2^e et 3^e cycles membres du Réseau de recherche en sécurité routière

Le Réseau de recherche en sécurité routière (RRSR) lance son concours annuel de complément de bourse pour les étudiants de 2^e et 3^e cycles. Pour l'année universitaire 2013-2014, il y a une possibilité de huit compléments de bourse de 4 000 \$ à la maîtrise et de quatre compléments de bourse de 5 000 \$ au doctorat. La direction du RRSR se réserve le droit de modifier la répartition des bourses selon la quantité et la qualité des dossiers qui seront reçus.

Les critères d'admissibilité pour les compléments de bourse sont :

- Être inscrit à temps plein dans un programme de 2^e ou 3^e cycle dans un établissement universitaire québécois au moment de recevoir la bourse, c.-à-d. au trimestre d'hiver 2014.
- Pour les étudiants inscrits au 2^e cycle, le nombre de trimestres complétés au trimestre d'hiver 2014 doit être inférieur à 9. Pour les étudiants inscrits au 3^e cycle, le nombre de trimestres complétés au trimestre d'hiver 2014 doit être inférieur à 12. Pour les étudiants qui ont fait un passage d'un programme de 1^{er} cycle directement à un programme de 3^e cycle, le nombre de trimestres complétés au trimestre d'hiver 2014 doit être inférieur à 18.
- Être membre étudiant du Réseau de recherche en sécurité routière.
- Faire son projet de mémoire ou de thèse sur un sujet lié à la sécurité routière.
- Les étudiants de 2^e cycle peuvent recevoir une seule fois le complément de bourse du RRSR pendant leurs études à la maîtrise. Les étudiants de 3^e cycle peuvent recevoir au maximum deux fois le complément de bourse du RRSR pendant leurs études de doctorat.

La demande de complément bourse doit être préparée dans un fichier en format Word ou PDF [utilisez le format 8 1/2 po X 11 po (21,5 cm X 28 cm), la police Times New Roman, 12 points, et des marges d'au moins 0,8 po (2 cm)] et contenir, dans l'ordre, les informations suivantes :

1. Identification du candidat, parcours universitaire, distinctions et publications :
 - a) Nom, prénom, courriel.
 - b) Programme d'études dans lequel vous êtes inscrit, discipline, nom de l'établissement, année d'inscription, nom de votre directeur de recherche.
 - c) Programme d'études universitaires antérieures (titre du diplôme, discipline, nom de l'établissement, année d'inscription, année d'obtention du diplôme).
 - d) Bourses et prix obtenus (organisme, montant, année d'obtention).
 - e) Publications : énumérez, en commençant par les plus récentes et par catégories, les publications avec arbitrage telles que les articles publiés dans une revue avec comité de lecture, les livres ou chapitres de livres publiés, les contributions à un ouvrage collectif, les communications orales et par affichage. Faites mention, s'il y a lieu, de comptes rendus de conférence et actes de colloque (*proceedings*).

2. Une description du projet de recherche – problématique, objectifs et hypothèses, méthodologie, portée (maximum 2 pages incluant une liste de quelques références pertinentes).
3. Le niveau d’avancement de votre projet de recherche. Pour les étudiants au 3^e cycle qui ont déjà obtenu un complément de bourse de doctorat du RRSR, il est particulièrement important d’indiquer les progrès réalisés depuis l’obtention de cette première bourse (maximum 1/3 page).
4. Une brève description de vos expériences antérieures en recherche (maximum 1/2 page).

Vous devez aussi joindre à votre demande :

5. Une copie numérisée en format PDF de tous les relevés de notes de vos études universitaires (1^{er}, 2^e, 3^e cycles). Une copie non certifiée des relevés est acceptable.

Les demandes seront évaluées par un comité de chercheurs et experts dans le domaine de la sécurité routière en fonction des critères et de la pondération ci-après (100 points) :

<u>Critères</u>	<u>Pondération</u>	
	<u>2^e cycle</u>	<u>3^e cycle</u>
• Excellence du dossier académique	40 %	30 %
• Pertinence, qualité et faisabilité du projet de recherche	50 %	50 %
• Expériences antérieures en recherche	10 %	20 %

Les demandes de complément de bourse doivent être transmises par courriel, en format Word ou PDF, à madame Johanne Dubois (Johanne.Dubois@cirrelt.ca) au plus tard le vendredi 8 novembre 2013.

Seules les demandes complètes reçues par courriel au plus tard le vendredi 8 novembre 2013, seront acceptées.